

Précarité et réformes sécuritaires à l'université

ON EN A ASSEZ !!!

Alors que les universités sont fermées, alors qu'étudiant.es et enseignant.es redoublent d'efforts pour assurer la continuité des cours dans des conditions dégradées, alors que la précarité étudiante s'aggrave encore davantage, le gouvernement a fait adopter fin novembre la **loi de programmation de la recherche (LPR)**.

Cette loi exacerbe la précarisation des enseignants-chercheurs en cours depuis de nombreuses années (multiplication des contrats courts, mise en concurrence des établissements, baisse des financements pérennes), ce qui affecte directement la qualité des enseignements à l'université. Elle introduit aussi un nouveau délit, en prévoyant de **punir de 7500 euros d'amende et d'un an d'emprisonnement** le fait de pénétrer ou de se maintenir dans l'enceinte d'un établissement d'enseignement scolaire « *dans le but de troubler la tranquillité ou le bon ordre de l'établissement* » (article 431 – jusqu'à 45000 euros d'amende et 3 ans d'emprisonnement si le délit est commis en réunion).

Cette disposition constitue une attaque frontale contre les mobilisations des étudiant.es qui ont combattu les réformes inégalitaires de ces dernières années (« ParcoursSup », « Bienvenue en France ») en organisant des débats sur le campus, des occupations d'amphi, etc. Tout comme le **projet de loi « Sécurité globale »**, elle s'inscrit dans le tournant sécuritaire actuel qui cherche à faire taire toute revendication par la répression. Agissons maintenant contre ces réformes liberticides, et pour des conditions dignes d'étude et de travail à l'université.

Rejoignez-nous pour en débattre et organiser la lutte !

Assemblée générale contre la LPR, la Loi Sécurité Globale et la précarité

étudiant.es / personnels

Lundi 14 décembre 2020 à 12h

Campus central de l'Université de Strasbourg